

ZFE-mobilité



Véhicules sans Crit'Air et Crit'Air 5 interdits dans toute l'Eurométropole dès le 1^{er} janvier 2023

33 communes de l'Eurométropole concernées par la Zone à Faibles Émissions mobilité



LÉGENDE
— Axes non-concernés par la ZFE-mobilité
Panneau de la ZFE-m, interdisant la circulation des véhicules non classés (immatriculés avant 1997) et Crit'Air 5.

zfe.strasbourg.eu

MIEUX RESPIRER C'EST ÇA L'IDÉE !